

CONCERTATION

(Article L300-2 du Code de l'Urbanisme)

AMÉLIORATION DE LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN
DES COMMUNES DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES, LE HAILLAN,
EYSINES ET LE TAILLAN-MÉDOC PAR L'EXTENSION DU RÉSEAU
DE TRAMWAY.

> Réunions publiques

SAINT-MÉDARD- EN-JALLES

vendredi 22 septembre à 19h

Carré des Jalles
Salle des grands foyers
Place de la République

LE HAILLAN

vendredi 13 octobre à 19h

Salle Colindrès

LE TAILLAN- MÉDOC

mardi 3 octobre à 19h

Auditorium du pôle culturel de la Haye
8, rue de Calavet

www.participation.bordeaux-metropole.fr

